

CONSEIL COMMUNAL

• 2 DÉCEMBRE 2024 •

NOTE DE SYNTHÈSE

SÉANCE PUBLIQUE

1. Communication relative à la validation des élections

- BASE LÉGALE :**
- Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L4146-7.
 - Le bureau de circonscription a établi le résultat de l'élection le dimanche 13 octobre 2024.
 - L'arrêt du conseil des Élections locales pris le 4 novembre 2024

MOTIVATION : Validation des élections.

2. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités

- BASE LÉGALE :**
- Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1122-15.
 - Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L4146-4 et suivants.

MOTIVATION : Vérification des conditions d'éligibilité et des incompatibilités – Attestation

3. Prestation de serment

- BASE LÉGALE :**
- CDLD, notamment les articles L4121-1 et L4142-1 §1er ;
 - CDLD, notamment l'article L4142 §2
 - CDLD, notamment les articles L1125-1 et L1125-3
 - CDLD, notamment l'article L1122-15
 - CDLD, notamment l'article L1126-1

MOTIVATION : Prestation de serment des élus

4. Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122-4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

- BASE LÉGALE :**
- Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment, l'article L1122-4.

MOTIVATION : Désistements de Monsieur Benoit Copenaut et de Monsieur Pierre Navez

5. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés

- BASE LÉGALE :**
- Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1122-15.
 - Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L4146-4 et suivants.

MOTIVATION : Vérification des conditions d'éligibilité et des incompatibilités – Attestation

6. Prestation de serment des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés

- BASE LÉGALE :**
- CDLD, notamment les articles L4121-1 et L4142-1 §1er ;
 - CDLD, notamment l'article L4142 §2

- CDLD, notamment les articles L1125-1 et L1125-3
- CDLD, notamment l'article L1122-15
- CDLD, notamment l'article L1126-1

MOTIVATION : Prestation de serment des suppléants

7. Tableau de préséance

BASE LÉGALE :

- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, l'article L1122-18,
- Le ROI du conseil communal du 20.02.2020

MOTIVATION : Établissement du tableau de préséance

8. Formation des groupes politiques — Prise d'acte

BBASE LÉGALE :

- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, l'article L1123-1 §1,
- CDLD, les articles L1122-34 (commissions communales), L1123-1 §2 (pacte de majorité) et L1123-14 (motion de méfiance), L1122-6 (remplacement en congé parental), lesquels se branchent sur la notion de groupes politiques;

MOTIVATION : Formation des groupes politiques

9. Vote du pacte de majorité

BASE LÉGALE :

- Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, particulièrement, l'article L1123-1 §2

MOTIVATION : Adoption du pacte de majorité

10. Prestation de serment du Bourgmestre

BASE LÉGALE :

- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, l'article L1123-1,
- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, L1126-1
- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, L1122-15
- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, L1125-1 et -2

MOTIVATION : Prestation de serment du Bourgmestre

11. Prestation de serment des membres du collège communal

BASE LÉGALE :

- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, l'article L1123-4 §1,,
- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, L1126-1 §2 alinéa 5
- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, L1123-8 §2 al. 2
- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, L1125-1 et -2;

MOTIVATION : Prestation de serment des membres du collège communal

12. Désignation des conseillers de l'action sociale

BASE LÉGALE :

- la loi du 8 juillet 1976, organique des CPAS, les articles 10 à 12
- Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment, L1123-1 §1er

MOTIVATION : Désignation des conseillers de l'action sociale

13. Désignation des conseillers de police

BASE LÉGALE :

- la loi du 7 décembre 1998
- Arrêté royal du 20 décembre 2000, relatif à l'élection des membres du conseil de police dans chaque conseil communal

MOTIVATION : Élection du candidat au conseil de police.

**14. Affaires générales — Séance du conseil communal — Procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024 —
Approbation**

BASE LÉGALE : • Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, particulièrement, les articles L1132-1 et L1132-2 ;
• Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal adopté le 20 février 2020, *Section 16 L'approbation du procès-verbal des réunions du Conseil communal*, les articles 48 et 49 ;

MOTIVATION : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communal le 7 octobre 2024

**15. Affaires générales — Séance du conseil communal — Procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 —
Approbation**

BASE LÉGALE : • Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, particulièrement, les articles L1132-1 et L1132-2 ;
• Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal adopté le 20 février 2020, *Section 16 L'approbation du procès-verbal des réunions du Conseil communal*, les articles 48 et 49 ;

MOTIVATION : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communal le 12 novembre 2024